

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2022-06

05 août 2022

Convocation du 30 juillet 2022

## Membres présents :

Mmes Isabelle MARCANT, Delphine LUTUN, Nathalie BALZA, MM Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE.

## Membres ayant donné pouvoir :

Mme Marie WIART donne pouvoir à Mme Nathalie BALZA

Mr René SELOSSE donne pouvoir à Mr Albert PIETERSOONE

Mme Marie-Laure GLORiant donne pouvoir à Mme Isabelle MARCANT

## Membres absents excusés :

Mme Michèle GUWY

## Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

## Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Nathalie BALZA lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

## Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 29 juin 2022, Marie-Laure GLORiant. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Décisions modificatives du budget

M. le Maire prend la parole au sujet des paiements de deux échéances dont une rejetée en avril 2021. Cette échéance a été rejetée par l'ancienne trésorerie pour un motif non connu. Il est proposé la décision suivante :

- Compte 1325 : + 100 000€ (recettes d'investissement)
- Compte 2041582 : + 17 013€ (dépenses d'investissement)
- Compte 2031 : + 10 000€ (dépenses d'investissement)
- Compte 21318 : + 72 987€ (dépenses d'investissement)

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

- Délibération concernant les subventions accordées aux associations pour 2022

Mme Isabelle MARCANT prend la parole. Elle évoque les décisions prises par la commission de finance en date du 04 août 2022 concernant les subventions allouées aux diverses associations.

Différents débats ont lieu concernant la baisse des subventions pour la radio UYLENSPIEGEL, la société de chasse, village patrimoine et l'USPC

- A Chacun Son Livre : 1 800 €
- **USPC : 2500 €**
- Amicale RPI 350 €
- Comité des Fêtes 3700 €
- JAN 700 €
- Fraternité des Aînés 400 €
- La Gachette 200 €
- **Association communale des chasseurs 150 €**
- ADMR Rubrouck 150 €
- Amicale des donateurs de sang bénévole 150 €
- Maison de la Bataille 6 000 €
- **Comité de la Peene 150 €**
- Yser Houck 50 €
- **Un mât de mai en Flandre 150 €**
- Asec 1.25€/habitants

Il a été également décidé de ne plus subventionner l'association « village Patrimoine » et la radio UYLENSPIEGEL.

Cette décision est adoptée à la majorité 12 votes pour et une abstention (portant sur la subvention de l'USPC)

- Détermination d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2023

M. Le Maire prend la parole afin de nommer des personnes pour l'encadrement des agents recenseurs.

Les personnes d'encadrement proposées sont : M. Albert PIETERSOONEE, Mme Isabelle MARCANT et Mme Marie-Laure GLORIAN.

La responsable sera Mme Isabelle MARCANT

Le recensement aura lieu en Février et Mars 2023.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité.

- Délibération subvention accordée par la CCFI pour le nouveau terrain de foot

M. Le Maire prend la parole pour signifier la subvention allouée, 100 000€, par la CCFI pour la réalisation du nouveau terrain. Il demande aux membres présents du conseil d'accepter cette subvention.

Cette décision est votée à l'unanimité.

M. le Maire informe également qu'un mécénat fiscal va être mis en place pour recevoir des dons.

- Boîte à idées

Constatation d'un feu de champ situé au coin de la Rue Nonne Straete, M. Bernard VERHAEGHE s'est déplacé pour constater le feu. Celui-ci était éteint.

- Communications et questions diverses

Bus bleu : le passage du bus reste en place

Résiliation : le label « Village Patrimoine » est résilié en date du 05/07/2022, le retrait des panneaux « Village Patrimoine » doit être effectif en date du 05/09/2022.

Centre de Gestion : convention pôle santé au travail, cotisations pour les salariés

Le Nord : fauchage des fossés nouvelle réglementation

Concert spirituel : concert qui aura lieu le 24/09/2022 en partenariat avec Mr et Mme GRUNENWALD , fonds récolté pour la rénovation de l'église, choix de l'affiche.

M. Emmanuel MONKERHEY signale le passage de deux voitures avec une vitesse excessive,

Mme Nathalie BALZA signale le débordement de la haie sur le trottoir Route de la Place.

M. Bernard VERHAEGHE fait remarquer les ronces sur les haies séparant les maisons et le stade de foot.

M. Le Maire fait remarquer que sur le rond-point du « Ménagat » les lumières ne fonctionnent plus, une demande sera faite au département. Il tient à signaler également qu'il faudrait l'embellir

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.

Thierry DEHONDT

Albert PIETERSOONE

Bernard VERHAEGHE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Stéphane SOCKEEL

Emmanuel MONKERHEY

Delphine LUTUN

Benoît DECLERCQ

Laurent BALZA